

- Within Canada, because of the Constitutional division of legislative authority, there is a need for intergovernmental dialogue and cooperation. To facilitate Canada's possible participation in a multilateral dialogue, a joint federal-provincial task force to examine labour policies to address the adjustment pressures of globalization and global competition may be warranted. It is not too soon for trade and labour policymakers to start developing the appropriate expertise, implementing mechanisms for policy integration, and planning for the challenge of a future multilateral negotiation which encompasses labour issues.
- Canada has taken steps to improve the system of training and adjustment programs available for Canadian labour. The pressure of globalization and trade liberalization are such that this type of strategy needs to continue. However, adjustment pressures due to foreign competition as a result of globalization and trade liberalization should not be seen as fundamentally different from adjustment pressures arising from other reasons, such as shifts in consumer tastes, technological change, or firms going out of business or reducing their labour force for any other reason.

RÉSUMÉ

L'interdépendance et l'intégration de plus en plus marquées des économies nationales rend encore plus difficile la distinction entre politiques nationales et internationales. La «politique commerciale» traditionnelle — questions tarifaires, politique industrielle, restrictions volontaires à l'exportation, marchés publics, législation commerciale sur les recours, etc. — ne composera qu'une partie de l'ordre du jour post-NCM. Si le fort niveau d'intérêt politique actuellement observé se maintient, les futures négociations multilatérales engloberont les rapports entre le commerce et l'environnement, le commerce et la concurrence, ainsi que le commerce et le travail.

L'interdépendance et l'intégration croissantes des économies nationales exigent que les gouvernements reconnaissent davantage les répercussions de l'économie planétaire pour les politiques du travail. La mondialisation et la libéralisation du commerce n'impliquent pas que les gouvernements devraient adopter une approche de laissez-faire. Elles supposent plutôt une refocalisation stratégique. Étant donné l'intensification de la concurrence et les restrictions posées à l'utilisation d'instruments traditionnels pour faciliter l'ajustement, les gouvernements ont un rôle de plus en plus important à jouer dans la promotion du perfectionnement.